

Procès-verbal du Conseil Municipal du Mardi 28 novembre 2023
à 20h00

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA MOTTE d'AVEILLANS, régulièrement convoqué le 22 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Angélique ROSSI, Maire.

Présents :

Mesdames ALBERT Marie-Christine, CHANTRE Carine, RICHARD Véronique, HOSATTE Marine, ROCHAS Pascale, ROSSI Angélique,

Messieurs CAILLET Alain, FERREIRA Michel, LAMOUR Jérôme, MOUQUERON Yanick, VERNEAU Daniel, TAVERNA Loïc,

Absente Excusée avec pouvoir :

BRACHET Jean-Michel pouvoir à MOUQUERON Yanick

LAYE Bernard pouvoir à FERREIRA Michel

NAHUM André pouvoir à ROCHAS Pascale

Absents :

CARRIER Angélique, CHEREAU Nathalie, SAMOKINE Alicia

ROSSOGLIO Dominique

Secrétaire de séance : ROCHAS Pascale

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 septembre 2023 par l'ensemble des membres présents

Election des Adjoints

Suite à la démission des adjoints, et au maintien du nombre d'adjoints à 5, le conseil municipal a décidé de procéder à l'élection de la liste paritaire.

Madame la Maire propose la liste paritaire de 5 adjoints.

Après le résultat du 1^{er} tour de scrutin, ont été proclamées adjoints et immédiatement installées les candidats figurant sur la liste paritaire conduite par Madame ROSSI Angélique Maire de la Commune de la Motte d'Aveillans, ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Séance levée à 20h30

La secrétaire
ROCHAS Pascale



La Maire
ROSSI Angélique

